



# AU FIL DU LIMETIN

Date: JUILLET 2017

Responsable de la publication : M, Éric GODEY Maire de Lombreuil

N° 9

Rédaction : Patrice BERNARD, Marie-Thérèse SOULAT, Françoise BOISCOMMUN, Sylvie CHAGOURIN

Photos : Éric GODEY

## ETAT- CIVIL

Naissance : Achille FETISSOFF

Décès : Jacky COUTÉ

## REALISATIONS

-Création d'une défense incendie enterrée au lieu-dit « La Bourdinière » pour un montant de 22.215,00 euros, financée comme suit :

Subvention dotation d'équipement des territoires ruraux : 8.886,00 euros

Subvention fonds départemental d'aide à l'équipement communal : 8.886,00 euros

Autofinancement : 4.443,00 euros.

-Busage des fossés à l'intersection de la route de Vimory et du chemin de la Bourdinière afin de sécuriser l'accès aux véhicules de secours. Cette opération a été financée entièrement par l'Agglomération Montargoise.



- Création d'un assainissement autonome type micro-station à la mairie pour un montant de 7.374,00, financé comme suit :

Subvention aide aux communes à faible population : 5.900 euros.

Autofinancement : 1.474,00 euros.

## PROJETS

En septembre 2017, poursuite de la reprise de voirie en enrobé route de Vimory, chemins des Vigneaux et de la Bourdinière pour un montant de 45.150,00 euros dont subvention du Conseil Départemental de 23.600,00 euros.

Aménagement du centre bourg avec étude et réflexion auprès du cabinet d'architectes en intégrant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



- Création d'une allée aux abords du City Stad en vue de l'installation par la suite de jeux pour les enfants.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Comme l'an passé, le conseil municipal a voté la stabilité du taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : 13,25 %
- Taxe foncière (bâti) : 16,74 %
- Taxe foncière (non bâti) : 52,54 %

Afin de se mettre en conformité avec la législation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail concernant le personnel et les bâtiments communaux, il a été fait appel dans le cadre de la mutualisation à l'agent de prévention de la ville de Villemandeur afin d'élaborer le document unique et les registres de sécurité.

L'agent technique Christian Gauchet fera valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> novembre 2017.  
Un appel à candidatures sera lancé début septembre pour un poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Mise en place d'un relais d'assistants maternels mutualisé avec les communes de Conflans sur Loing, St Maurice sur Fessard, Solterre et Vimory.

Depuis le 02 mars 2017, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité s'effectue de la même façon que pour les demandes de passeport, auprès des seules mairies équipées de dispositif de recueil, à savoir :

Mairies de Montargis, Amilly et Châlette sur Loing.

Suite à la délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> octobre 2004 instaurant le régime des concessions funéraires dans le cimetière communal, l'actuelle municipalité a décidé de mettre en application ce régime pour se mettre en conformité avec le Code général des collectivités territoriales. A cet effet, il est demandé aux familles non titulaires d'une concession de bien vouloir se présenter à la mairie pour régularisation avant le 31 décembre 2017.

La pétition relative à la téléphonie mobile 4G a été envoyée au Conseil Départemental.

Il est rappelé de bien vouloir entretenir les haies et les arbres qui ne doivent pas déborder sur le domaine public et que les feux sont interdits par arrêté Préfectoral.

Pour tout problème relatif à l'eau potable, il vous est demandé de bien vouloir vous adresser à la mairie d'Oussoy en Gâtinais, siège du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (Tél : 02 38 96 23 19).

Dans le cadre de la prévention des vols, vous avez la possibilité de faire une demande individuelle de surveillance de votre habitation en votre absence auprès de la Police Intercommunale (Tél : 02 38 28 00 17). La mairie détient un imprimé intitulé « opération tranquillité-vacances » que vous pouvez également télécharger sur le site Internet de Lombreuil et le déposer à la Mairie.

## BUDGET PRIMITIF 2017

Dépenses de fonctionnement : 410.724,22 €

- dont charges à caractère général, charges du personnel, charges de gestion courante.

Recettes de fonctionnement : 243.389,00 € + 167.335,22 € excédent reporté 2016.

- dont impôts et taxes, dotations et subventions.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 120.454,07 €.

## Cérémonie du 8 mai



## ANIMATIONS

Le 14 mai s'est déroulé le vide grenier suivi le 26 mai de la fête des voisins.



**Le Maire et son équipe municipale vous souhaitent de bonnes vacances estivales.**

**Retrouvez toutes les informations pratiques de la commune sur le site : [www.lombreuil.fr](http://www.lombreuil.fr)**

Réalisation et impression en interne par la commission communication, distribution par nos soins.